

215C0947
FR0000060402-FS0421

1^{er} juillet 2015

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALBIOMA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 juin 2015, complété notamment par un courrier reçu le 30 juin 2015, le concert composé du fonds professionnel de capital investissement Apax France VI, représenté par sa société de gestion Apax Partners SA¹ et des sociétés Financière Hélios SAS², Altamir SCA³, SC Cimarosa 2⁴, Amboise SNC⁵, SC Cimarosa⁴ et SE Wagram⁴ (1 rue Paul Cézanne, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 juin 2015, les seuils de 1/3, 30%, 25%, 20% et 15% du capital et des droits de vote de la société ALBIOMA et détenir 4 221 566 actions ALBIOMA représentant autant de droits de vote, soit 14,20% du capital et des droits de vote de cette société⁶, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Apax Partners (Apax France VI)¹	243 976	0,82
Altamir ⁴	449 727	1,51
Financière Hélios ³	3 086 797	10,38
Total Altamir	3 536 524	11,89
Amboise SNC ⁵	441 022	1,48
SC Cimarosa ⁴	27	ns
SC Cimarosa 2 ⁴	12	ns
SE Wagram ⁴	3	ns
Maurice Tchenio	2	ns
Total concert	4 221 566	14,20

À cette occasion, le fonds professionnel de capital investissement Apax France VI a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ALBIOMA.

Ces franchissements de seuils résultent de la distribution, par le fonds professionnel de capital investissement Apax France VI, de 8 850 000 actions ALBIOMA au profit de ses porteurs de parts (dont les sociétés Altamir SCA, SC Cimarosa 2, Amboise SNC, SC Cimarosa et SE Wagram) et de la distribution par les sociétés SC Cimarosa 2, SC

¹ Société anonyme contrôlée par M. Maurice Tchenio.

² Société par action simplifiée contrôlée par la société Altamir, elle-même contrôlée par M. Maurice Tchenio, celui-ci contrôlant et étant président directeur général de la société Altamir Gérance SA, qui est associé commandité gérant d'Altamir.

³ Société en commandite par actions contrôlée par M. Maurice Tchenio, celui-ci contrôlant et étant président directeur général de la société Altamir Gérance SA, qui est associé commandité gérant d'Altamir.

⁴ Société civile dont M. Maurice Tchnio est le gérant.

⁵ Société en nom collectif contrôlée par M. Maurice Tchenio.

⁶ Sur la base d'un capital composé de 29 734 932 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Cimorosa 2 et SE Wagram de 688 207 actions ALBIOMA au profit de leurs associés (dont la société Amboise SNC et M. Maurice Tchenio)⁷.

⁷ Cf. communiqué diffusé par la société le 5 juin 2015.